

FICHE SYNTHÈSE, APPEL À PARTICIPATION : FESTISOL 2020

Porté par : Le Festival des Solidarités (Festisol)



Description : Lancé il y a plus de 20 ans, le [Festival des Solidarités](#) est un rendez-vous international pour

promouvoir et célébrer une solidarité ouverte au monde et aux autres. Chaque année en novembre, des associations, collectivités, établissements scolaires, structures socio-culturelles, acteurs d'économie sociale, groupes de citoyen.ne.s, etc. organisent plus de 4 200 animations conviviales et engagées pour donner aux citoyen.ne.s de tout âge l'envie d'agir pour un monde juste, solidaire et durable. **L'édition 2020 se déroulera du vendredi 13 au dimanche 29 novembre !**

Types d'actions :

Les actions pouvant être organisées peuvent être :

- Des animations participatives (ateliers, animations de rue, jeux, débats et conférences, marchés)
- Des animations culturelles et conviviales (concerts, spectacles de danse et théâtre, soirées et repas, projections, expositions)

Cette année le focus communication du Festival des Solidarités porte sur le **climat** et toutes les thématiques qui lui sont associées : justice climatique, protection de l'environnement, changements climatiques, écoféminisme, migrations environnementales, écologie décoloniale, agroécologie, etc. Découvrez [la liste de ressources](#) documentaires, d'animations et d'outils pédagogiques, des articles, des films, des podcasts et des ouvrages constituant un point de départ pour mieux comprendre ou découvrir certains concepts !

Tous les sujets peuvent cependant être abordés sous l'angle de la solidarité du local à l'international : Environnement, migrations, finance, commerce, alimentation, santé, éducation, vivre-ensemble, culture, lutte contre la pauvreté, lutte contre les inégalités, protection du climat et de l'environnement, paix...

Selon la charte du Festival des Solidarités, les actions mises en place par les acteurs devront :

- Porter des messages positifs en accord avec les fondements du Festival des Solidarités, au-delà de la seule dénonciation ;
- Sensibiliser de manière pédagogique aux enjeux de la solidarité et de la coopération, du local à l'international ;
- Encourager les citoyens à devenir plus actifs et solidaires en leur proposant des pistes d'actions concrètes pour agir ;
- Mettre en valeur les actions, innovations et alternatives de solidarité internationale, ici et Ailleurs.

En garantissant les principes suivants :

- Construire en partenariat avec les acteurs de votre territoire ;
- Encourager les principes de laïcité dans sa dimension d'ouverture, de respect mutuel et en refusant tout prosélytisme ;
- Ne pas utiliser de clichés ou de misérabilisme en préservant la dignité humaine ;

- Ne pas avoir comme objectif principal la collecte de fonds ou toute autre forme de collecte. Une participation aux frais de la manifestation peut toutefois être acceptée ;
- Mettre à la disposition des acteurs un compte-rendu, partager l'information du niveau local.

Critères d'éligibilité :

Structures éligibles : Associations, ONG, collectivités territoriales, écoles, universités, structures d'éducation populaire, centres socio-culturels, syndicats, comités d'entreprises, groupes d'habitants... Chaque acteur du Festival accepte les principes de la Charte du Festival des Solidarités, et notamment le fait que leurs actions ne doivent pas avoir pour objectif principal la collecte d'argent ou de biens.

Dates : Vos actions peuvent se dérouler en France et **dans le cadre du Festival des Solidarités** (du 13 au 29 novembre) mais également à l'international !

Intérêt de participer au FESTISOL :

Le Festisol est un cadre commun, dont chaque structure ou collectif de structures est libre de s'emparer pour le décliner selon ses thématiques, ses types d'événements et ses publics de son choix.

C'est un espace vous permettant de :

- Mobiliser des jeunes autour de la citoyenneté et la solidarité internationale ;
- Offrir des espaces d'engagement et d'expériences de solidarité ;
- Rencontrer des acteurs engagés sur votre territoire ;
- Agir en collectif afin de renforcer l'impact de vos actions ;
- Donner de la visibilité à votre fédération/association et à vos actions ;
- Renforcer votre reconnaissance d'acteur engagé sur des questions de citoyenneté et la solidarité internationale.

Modalités et démarches :

- 1- Créez votre espace acteur sur [ce lien](#).
- 2- Construisez votre action :
 - Définissez vos objectifs, les publics que vous souhaitez-vous toucher, la thématique que vous voulez aborder, les messages que vous voulez faire passer, les méthodes de sensibilisation souhaitez-vous utiliser, les moyens humains, matériels et financiers nécessaires, etc.
 - Vous pouvez vous inspirer des différentes initiatives organisées dans le cadre du Festisol en consultant la page « [Les événements](#) » et en consultant la page « [Outils et ressources](#) ».
 - Vous pouvez également contacter la chargée de projets internationaux de la Ligue de l'Enseignement à l'adresse suivante : eboulange@laligue.org.
- 3- Pour organiser votre action sur votre territoire, vous pouvez contacter :
 - [un collectif](#) Festisol s'il en existe déjà un.
 - [La coordination en région](#) (CORAS), qui vous donnera des conseils pour constituer un collectif avec d'autres acteurs de votre territoire.
- 4- Depuis votre espace acteur, publiez les événements que vous organisez dans la rubrique « Les événements », ainsi que toutes les informations nécessaires pour y participer
- 5- Communiquez sur votre événement à partir des supports de communication fournis en ligne par le Festisol.



Informations complémentaires :

Contact (Ligue de l'Enseignement) : Emilie Boulangé, chargée de projets internationaux

eboulange@laligue.org

0143589798